

**VOIRIE DÉPARTEMENTALE** En 2025, seront engagés des chantiers qui témoignent d'un engagement fort pour améliorer la sécurité et la qualité des déplacements dans le Cantal.

# Pourquoi et comment moderniser les routes

**Q**uatre grands chantiers, particulièrement visibles, démarreront en 2025 sur les routes départementales du Cantal. Ces projets visent essentiellement à renforcer la sécurité et la fluidité du trafic. "Car chez nous, la route, c'est un élément important pour l'économie. Ce n'est pas avec la fibre qu'on transporte nos productions de brouillards et de fromages, les parapluies Piganiol, les couettes Abeil ou les ponts Matière", résume Bruno Faure, président du Conseil départemental. Alors, même confrontée à une restriction budgétaire, la collectivité consacre beaucoup d'argent au réseau routier : "La deuxième ligne budgétaire après le social." Toutefois, l'enveloppe qui y est consacrée baisse : 62 M€ en 2023 ; 57 M€ en 2024 ; 47 M€ en 2025. "Sur les gros travaux d'infrastructure, le Département se cantonne à des investissements qui sont cofinancés, notamment par le Pacte Cantal régional et l'État via la Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil)", précise Bruno Faure pour justifier des arbitrages.

## Direction Mauriac

Philippe Fabrégue, directeur des mobilités au Conseil départemental, livre les éléments techniques : "Dès fin février, un chantier de huit mois débutera sur la RD 922, entre Aurillac et Mauriac à hauteur de Saint-Chamant. D'un coût de 5 M€, il comprendra le traitement d'un glissement de terrain, la création d'un nouveau tracé, un créneau de dépassement d'environ 800 m et un tourne-à-gauche en direction de l'Hôpital de Saint-Cirgues-de-Malbert." Ce projet bénéficiera d'une subvention de 1,3 M€ de la Région, complétée par des subventions de l'État. Par ailleurs, l'effondrement de chaussée à hauteur



Quatre grands chantiers routiers seront entrepris en 2025.

de Saint-Cermin - également sur la RD 922, mais moins pénalisant - fera l'objet d'études finalisées en 2025, en vue de travaux prévus à partir de 2026. Toujours sur le même axe (RD 922), début mars, un chantier sera lancé au niveau de Reilhac. "Il consistera à sécuriser les entrées et sorties dans ce bourg, par la création d'un double tourne-à-gauche à un premier carrefour et d'une voie d'évitement par la droite sur un second." D'un montant de 800 000 €, ce projet sera soutenu par une subvention de 236 000 € du Pacte Cantal et de 333 000 € de l'État. Les travaux dureront quatre mois. À l'automne, direction Saint-Paul-des-

Landes pour le troisième chantier, entrepris en 2025, cette fois sur la RD 120. "Il concernera, pour des raisons de sécurité, l'aménagement d'un double tourne-à-gauche au carrefour situé en haut d'une côte, entre l'axe principal et les directions de Coniaguet et Crandelles", précise Philippe Fabrégue. D'un coût de 500 000 €, il estime la durée de ce chantier de trois à quatre mois.

## Du côté d'Aurillac et Saint-Flour

Sur la RD 679, entre Saint-Flour et Talizat, un recalibrage de la chaussée sera réalisé et deux virages dangereux seront entièrement revus dans le secteur de Pagros - Sebeuge (commune

d'Andelat). Le tracé sera redessiné et les pentes ajustées pour éviter de trop nombreuses sorties de route. Ce projet, d'un montant de 1,2 M€, sera financé sur deux exercices budgétaires. S'ouvriront aussi avec les élus, exploitants agricoles, associations et la population les premières réunions de concertation relative au contournement d'Ussel, sur la RD 926.

Enfin, le très attendu contournement ouest d'Aurillac avance et entre dans sa phase de préparation. "Il doit diviser par deux le trafic du boulevard du Valenc : moins de bruits et de pollution, et permettra d'éviter Aurillac entre Mauriac et Maurs", résume Bruno Faure. Des réunions de concertation précéderont l'enquête publique. Le tracé préférentiel, long de 5 km, comprendra deux créneaux de dépassement et une "tranchée couverte" de près de 200 mètres entre La Martinie et Belbex. Cette solution est moins impactante pour l'agriculture et sur le plan visuel. Le coût initial ne devrait pas être affecté, grâce à un tracé plus court que celui envisagé au départ. Ce nouveau tronçon reliera les ronds-points de la Sablière à celui situé entre les RD 922 (direction Mauriac) et RD 120 (direction Saint-Paul-des-Landes), près d'Europe Service.

À l'avenir, le président Faure n'exclut pas d'être plus ambitieux encore si la situation financière promise s'améliore et permet de "relibérer de la capacité à investir". Car l'objectif affirmé demeure : rejoindre les axes de l'A75, de l'A20 et de l'A89 dans les meilleures conditions de sécurité possibles. C'est également ce sujet prégnant de la sécurité qui oblige le Département à allonger ou à créer des zones à 50 km/h aux abords de lotissements récemment construits.

## Repoussées

**Faute de crédits, ne se feront pas en 2025 : la dernière tranche RD 678 entre Méallet et Moussages ; celle dans la vallée du Mars ; la RD 25 entre Cassaniouze et l'Aveyron.**